



Paris, le 26 novembre 2020

**FRANÇOIS CALVET**

---

**SENATEUR DES  
PYRENEES-  
ORIENTALES**

---

**SECRETAIRE DE LA  
COMMISSION DES AFFAIRES  
EUROPEENNES**

---

**MEMBRE DE L'ASSEMBLEE  
PARLEMENTAIRE DU CONSEIL  
DE L'EUROPE**

---

**MEMBRE DE LA COMMISSION  
DE L'AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE ET DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE**

---

**MAIRE HONORAIRE DU SOLER**

Monsieur Etienne STOSKOPF  
Préfet des Pyrénées Orientales  
Hôtel de la Préfecture  
24 quai Sadi Carnot  
66000 PERPIGNAN

Monsieur le Préfet,

Les décisions annoncées par le Président de la République lors de son intervention à la télévision relatives aux mesures de déconfinement progressif ont créé un émoi considérable dans les populations des hauts cantons. Cela nous conduit à vous entretenir de la situation des stations de sports d'hiver.

Nous vous joignons d'ailleurs, pour information, à la fois la tribune de l'ANEM et la lettre adressée au Président de la République. Ces courriers demandent au Président de revenir sur sa décision.

Néanmoins, nous pensons qu'une rencontre avec les maires des stations des neiges catalanes est nécessaire pour envisager déjà, si cette décision persistait, les mesures d'indemnisation afin qu'à la fois les stations de sports d'hiver et les professionnels concernés, puissent faire face aux remboursements des charges et aux annuités d'emprunt qu'ils ont contractés pour réaliser les équipements nécessaires au bon fonctionnement de leurs stations.

Nous vous remercions par avance de toute l'attention que vous pourrez porter aux présents courriers et vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre parfaite considération.

François CALVET

Jean SOL

P.J : 2